

OUTILS À DESTINATION
DES COLLECTIVITÉS

POUR UNE APPROCHE GLOCALE DE L'ALIMENTATION

LES EFFETS PAPILLON
DE NOS SYSTÈMES
ALIMENTAIRES

METTRE EN ACTION
LES OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE DE L'ONU
PAR LES PAT



LET'S FOOD
BORDEAUX SCIENCES AGRO
DREAL NOUVELLE-AQUITAINE
SO COOPÉRATION

À PROPOS

SO COOPERATION
Nouvelle-Aquitaine

L'association Let's Food accompagne les territoires en France et à l'étranger à construire des territoires nourriciers et résilients face aux crises alimentaires qui seront amenées à se multiplier.

Ce guide résulte du projet "Du local à l'international : comment construire une stratégie alimentaire territoriale durable et solidaire ?" réalisé entre avril et décembre 2021 en partenariat avec Bordeaux Sciences Agro et la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine. Ce projet bénéficie du soutien financier de SO Coopération dans le cadre du dispositif expérimental "ODD-yssée" qui a pour objectif d'accompagner, de renforcer et de multiplier les actions de territorialisation des objectifs de développement durable, dans une perspective reliant les échelles locale et internationale.

Il a été rédigé par Anna Faucher et Louison Lançon (Let's Food), sur la base du travail guidé de 5 étudiantes de Bordeaux Sciences Agro que nous remercions chaleureusement : Eloane Chalon, Enora Kabaz, Lucile Boulan, Léa Giustiniani et Manon Bischoff. La mise en page et les illustrations de ce présent guide ont été réalisées par Anna Faucher.

Merci également à Adèle Guen, Mario Miffurc, Lucas de Bastiani, Hugo Delieutraz et Axel Wurtz, chargé.e.s de mission Let's Food, pour leurs contributions, ainsi qu'à Nathalie Corade, maître de conférence à Bordeaux Sciences Agro, Stéphanie Hiriarte, chargée de mission alimentation durable à la Communauté d'Agglomération du Pays Basque et Fabrice Bonnifait, Directeur de la Direction développement rural - Projet Alimentaire Territorial (PAT) à Grand Poitiers Communauté Urbaine pour leurs apports et relectures.

Merci à l'ensemble des participants aux 2 ateliers de travail nous ayant permis d'enrichir nos réflexions et analyses (méthodologie précisée en page 19) : Florence Mouton (AFD), Alexandra Moles (AFDI), Yvan Oustalet (AFDI), Clément Vialade (Agrisud), Cécile Kessler (Bordeaux Métropole), Marie-Elisabeth Sapin (Bordeaux Métropole), Zdravka Nikolova-Kirwan (Cvetoscop Coop), Sylla Mariam (C koi ça), Dounia Diouri (Caisse des Dépôts), Anne-Françoise Taisne (CFSI), Justine Bosredon (Département de la Gironde), Nathalie Deredempt (DREAL Nouvelle-Aquitaine), Valérie Dubourg (DREAL Nouvelle-Aquitaine), Gilles Martin (FAO), Fredy Poirier (Grand Poitiers), Ghislain Bregeot (IFAID Nouvelle-Aquitaine), José Osete (IFECO), Tiphaine Ardouin (RADSI), Pierre-Jean Roca (So Coopération), Adel Ourabah (TERO), Marc NIELSEN (Terres en Villes), Sonia Niquege (Pays Basque), Zoé Pujol (PQNA), Coline Babaudou (PQNA), Nathalie Aguesse (Ville de Bayonne), Magalie Toustou (Ville de Cenon), Marie-Hélène Filleau (Ville de Cenon), Elodie Bonnafous (Ville de Poitiers), Barbara Guenec (Xylm), Quentin Coquillaud (Xylm).



**BORDEAUX
SCIENCES
AGRO**



CONTEXTE

Face aux défis climatiques, à la limite des ressources sur Terre ou à la sixième extinction de masse, la réponse coordonnée de la communauté internationale passe par la mise en place des Objectifs de Développement Durable (ODD) avec pour horizon 2030. Pensés comme les outils des politiques publiques de demain, il est toutefois certain qu'ils ne seront pas atteints en 2030 (ONU, 2020). Si le choc de la pandémie de la Covid-19 explique le récent ralentissement des indicateurs, le manque de volonté politique et la faiblesse des investissements financiers restent les principaux obstacles structurels. Concernant le cas français, le dernier rapport agenda 2030 (2020) s'accorde avec le constat global : les évolutions sont trop lentes.

À travers l'appel à manifestation d'intérêt "**Du local à l'international : comment construire une stratégie alimentaire territoriale durable et solidaire**", l'association SO Coopération (Réseau régional multi-acteurs de la coopération internationale en Nouvelle-Aquitaine) souhaite développer des outils visant à replacer les ODD au cœur des politiques publiques locales afin de lier échelles locale et internationale, encore particulièrement déconnectées malgré l'ampleur des menaces qui nous touchent toutes et tous.

L'alimentation, thématique transversale, permet de répondre de nombreux ODD (pauvreté, pollution, faim, etc.) : les territoires possèdent de nombreux leviers pour agir à l'échelle locale mais également nationale et internationale. Par exemple, les objectifs de qualité de la Loi Egalim (2018) encouragent l'approvisionnement en produits locaux et équitables pour la restauration collective afin d'accompagner la structuration de filières agricoles durables en France comme à l'étranger.

À l'échelle locale, le Projet Alimentaire Territorial (PAT) défini par la Loi d'avenir agricole 2014 accompagne désormais les orientations agricoles et alimentaires (plus de 200 PAT en France en 2021). L'association Let's Food accompagne les territoires dans ces transitions depuis 2017 en France et à l'étranger. En partenariat avec Bordeaux Sciences Agro, So Coopération et la DREAL Nouvelle Aquitaine, Let's Food souhaite, au travers de ce guide à destination des collectivités et acteurs locaux d'un système alimentaire, explorer les liens entre PAT et ODD.

Le croisement des ODD et des PAT présente l'intérêt d'interroger les ambitions stratégiques et opérationnelles des PAT, aussi bien concernant leur transversalité que sur les objectifs fixés sur les enjeux sociaux, environnementaux et économiques.

Les ODD sont une grille de lecture universelle qui doivent également permettre aux différentes collectivités à l'échelle nationale mais aussi internationale d'échanger et partager sur des objectifs et des solutions communs. Afin de participer à l'atteinte des ODD, chaque collectivité doit construire la résilience alimentaire et agricole de son territoire : ce guide questionne également l'intégration de l'approche territoriale de l'alimentation au sein des projets de coopération internationale portés par les acteurs français à l'étranger.

SOMMAIRE

p1 **À propos**

p2 **Contexte**

p4 **PARTIE 1 - LES EFFETS PAPILLON DE NOS SYSTÈMES ALIMENTAIRES**

p6 Zoom - Les interdépendances de nos systèmes alimentaires

p8 10 arguments en faveur de coopérations décentralisées sur l'alimentation durable

p10 Outils à destination des collectivités : 5 leviers pour encourager des coopérations alimentaires

p12 Encourager l'approche territoriale de l'alimentation dans mon projet de coopération décentralisée : 6 exemples inspirants

p16 **PARTIE 2 - S'INTERROGER SUR LES AMBITIONS DE SON PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL AU VU DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

p18 Méthodologie & grille de lecture : Les dispositifs de votre PAT sont-ils à la hauteur des ODD ?

p20 Les ODD au regard des PAT : Proposer une définition des ODD en fonction des objectifs des PAT

p22 Les 11 dispositifs clés d'un projet alimentaire territorial

p24 Situer son territoire : croiser les axes de durabilité d'un PAT et les ODD

p26 L'apport de deux PAT pilotes : le Pays Basque et le Grand Poitiers

p28 Challenger les PAT au regard des ODD : l'exemple du Pays Basque et du Grand Poitiers

p40 Aller plus loin - Reterritorialiser les ODD, d'autres outils à mobiliser

PARTIE 1

LES EFFETS PAPILLON DE NOS SYSTÈMES ALIMENTAIRES

**QUESTIONNER SON IMPACT &
AGIR EN FAVEUR D'UNE
SOLIDARITÉ INTERNATIONALE**



ZOOM - LES INTERDÉPENDANCES DE NOS SYSTÈMES ALIMENTAIRES

COMPRENDRE LES EFFETS PAPILLONS

Dans la construction de leur projet alimentaire territorial (PAT), force est de constater que les collectivités françaises prennent encore peu en compte les enjeux internationaux. Or, les territoires restent essentiellement dépendants de chaînes de valeur longues pour subvenir à leurs besoins, et donc dépendants d'autres territoires, d'autres pays, etc. En parallèle, les décisions prises localement peuvent avoir des impacts sur les filières agricoles, les conditions de vie ou encore les ressources de contrées plus ou moins lointaines.

Ces conséquences sont les **“effets papillon”** de systèmes alimentaires construits à différentes échelles et largement interdépendants. C'est une théorie selon laquelle un battement d'ailes de papillon au Brésil peut provoquer une tempête au Texas. Selon l'expression, inventée par le météorologue Edward Lorenz en 1972, il suffit de modifier de façon infime un paramètre dans un modèle météo pour que celui-ci s'amplifie progressivement et provoque, à long terme, des changements colossaux. Cette notion ne concerne plus seulement la météo, mais s'applique également aux sciences humaines, à l'environnement et aux enjeux agricoles et alimentaires.

Il est nécessaire d'intégrer une réflexion multi-scalaire dans la construction de stratégies alimentaires locales afin d'accélérer la transition agroécologique et alimentaire globale et d'éviter la mise en oeuvre d'actions contre-productives.

Les distorsions de marché engendrées par la politique agricole commune (PAC), laquelle encourage les agriculteurs selon des critères de rentabilité et de surface d'exploitation, pénalisent certains partenaires commerciaux. Le soutien financier apporté aux agriculteurs augmente leur compétitivité à l'export et biaise la concurrence. Cela se traduit par exemple par un appauvrissement des producteurs de lait bangladais, incapables de faire face à une poudre de lait vendue à un prix inférieur à ses coûts de production grâce aux aides européennes (Curtis, 2011).

La France est le second importateur mondial d'avocats (Equihua, 2019) et le premier pays consommateur en Europe avec 2 kg/an par personne (Centre for the Promotion of Imports, 2021). Pour répondre à une demande mondiale en hausse, le Mexique, premier producteur mondial, encourage l'intensification de la production (+8% par an).

Or, le système de production d'avocats mexicains implique une déforestation de masse, la participation de réseaux de narcotrafiquants et l'appauvrissement des producteurs locaux (Parmentier, 2020). Dans l'État de Michoacán, où se concentre la production, 30% à 40% de la déforestation s'expliquent par la culture de l'avocat (Mondragón et López-Portillo, 2020). Les communautés locales perdent leur lieu de vie et leurs ressources.

Faire le choix de réduire sa consommation d'avocats, de viande ou encore de fruits exotiques participe à soutenir la mise en place de systèmes alimentaires durables sur d'autres territoires. Les collectivités peuvent s'engager pour des achats responsables notamment via les menus des cantines scolaires.

Certaines collectivités se tournent vers le label Territoires de Commerce Équitable et s'engagent ainsi pour une rémunération juste des producteurs et des produits de qualité dans les pays du Sud. En France, 33 collectivités sont déjà labellisées « Territoires de Commerce Équitable » (dont la métropole de Strasbourg, le département d'Ile-et-Vilaine ou encore la région Occitanie) et plus d'une centaine de collectivités sont engagées dans la démarche.

Le phénomène d'effet papillon ne reflète qu'une partie des relations entre le local et l'international. Les pratiques locales affectent un autre pays ou continent qui, en retour, exerce lui-aussi une influence sur le local. Cet "**effet boomerang**" peut aboutir à des externalités négatives affirmant la nécessité d'intégrer une approche multi-échelle au cœur des PAT. Ainsi la destruction d'écosystèmes, favorisée par la consommation de produits participant de la déforestation (soja, huile de palme, etc.), s'accompagne d'une hausse des pandémies dont celle de Covid-19 est la dernière en date (tribune d'AllEnvi, 2020). Une approche centrée sur les effets boomerang consacre l'interdépendance des territoires et questionne les impacts de nos pratiques sur les autres territoires, et en retour, sur notre propre lieu de vie.

Un système alimentaire non durable et non co-construit contribue au changement climatique. Les catastrophes naturelles et la volatilité des prix des produits alimentaires qui en découlent accroissent les risques systémiques, la pauvreté, la faim ou encore l'instabilité politique (ONU, 2016). Des pratiques locales contribuant à la dégradation des sols et à la raréfaction des ressources naturelles diminuent la productivité agricole et ébranlent la résilience alimentaire. Déjà plus d'1,5 milliard d'individus sont impactés par la désertification. Les migrations qui s'ensuivront provoqueront une instabilité politique accrue et des conflits transfrontaliers (ONU, 2016).

S'engager dans la coopération permet de prendre en compte les effets papillon et les effets boomerang de nos systèmes alimentaires pour favoriser leur résilience. Les territoires français, à travers les PAT, doivent considérer les implications internationales de leurs choix alimentaires. Le défi est d'assurer la résilience alimentaire de tous en rendant l'interdépendance entre systèmes alimentaires plus équitable. Cela passe par l'indispensable solidarité entre territoires.

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE & ALIMENTATION DURABLE

>> 10 ARGUMENTS

1. INNOVER ET DÉVELOPPER DES SOLUTIONS LOCALES AUX IMPACTS GLOBAUX.

Face au changement climatique et au défi de nourrir 10 milliards d'êtres humains en 2050, les territoires du monde entier font face à des problématiques communes. Ils doivent intégrer une approche systémique dans le diagnostic de leur système alimentaire et s'inspirer des solutions d'avenir pour les adapter. La territorialisation des ODD peut permettre de partager une grammaire commune d'action publique entre des territoires géographiquement et culturellement éloignés facilitant ainsi l'identification des problématiques et l'essaimage des bonnes pratiques.

2. ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DE TOUS

Il est désormais indispensable que chaque territoire anticipe sa propre capacité à nourrir sa population en cas de chocs. La coopération est un outil pour accélérer la mise en place de systèmes alimentaires durables, résilients face aux catastrophes naturelles liées au changement climatique et aux événements qui menacent les approvisionnements en produits alimentaires. Coopérer pour réduire la faim et anticiper les menaces de famine, c'est également limiter les exodes ruraux et les déplacements forcés de réfugiés.

3. REPLACER ÉTHIQUE ET SOLIDARITÉ AU COEUR DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Les systèmes alimentaires locaux sont dépendants de bien des échelles et eux-mêmes responsables d'effets papillon à travers le monde. Les collectivités doivent intégrer ces interdépendances et contribuer à accompagner acteurs privés et publics dans des échanges commerciaux éthiques, solidaires et équitables.

4. RENFORCER LES COMPÉTENCES DU TERRITOIRE

La coopération encourage le partage de nouvelles idées et concepts, de méthodologies et d'outils d'analyse, à adapter aux spécificités des différents contextes locaux afin de mettre en œuvre des politiques publiques pertinentes et efficaces.



5. APPRENDRE ET TRANSMETTRE

Les échanges d'expériences et le partage de bonnes pratiques doivent permettre d'inspirer et d'enrichir les stratégies alimentaires locales afin de faire émerger des solutions concrètes pour assurer la transition agroécologique des territoires. Les actions de coopération ouvrent elles-mêmes sur d'autres horizons ou réseaux. C'est l'effet "réseau social" des projets de coopération qui permet de tisser des relations allant au-delà de la coopération initiale.

6. PRENDRE DU REcul SUR SA PROPRE STRATÉGIE

La coopération permet de prendre du recul par rapport à ses propres difficultés et de questionner sa propre politique. C'est l'effet miroir : on peut apprendre en présentant sa propre politique mais aussi en essayant de comprendre celle d'un territoire aux enjeux similaires ou très différents.

7. RENFORCER LA COOPÉRATION MULTI-ACTEURS

Dans le cadre de la co-construction d'une stratégie alimentaire territoriale, un projet de coopération décentralisée peut catalyser le dialogue et la co-construction avec l'ensemble des acteurs aussi bien à l'échelle locale que nationale et internationale. C'est également une manière de partager les responsabilités des différentes parties prenantes, et ainsi les intégrer au mieux dans ce projet, en prenant en compte leurs intérêts et leurs enjeux.

8. BÉNÉFICIER D'UNE NOUVELLE VISIBILITÉ

Pour chacune des villes partenaires, la coopération territoriale est aussi une occasion de bénéficier d'un nouveau rayonnement voire d'une attractivité : s'engager dans une coopération européenne et/ou internationale réaffirme l'ouverture du territoire au monde et la capacité à intégrer les pratiques inspirantes tout en valorisant ses propres innovations locales. L'engagement dans des projets de coopération est un vecteur de communication politique intérieur, pour les citoyens et l'électorat local, et extérieur, visant à valoriser l'engagement d'un territoire et les réalisations d'une collectivité.

9. CRÉER DES EMPLOIS SUR SON TERRITOIRE

Une collectivité qui s'engage dans une coopération internationale peut mobiliser ses savoir-faire et compétences mais aussi permettre à des entreprises et/ou associations de s'engager dans une démarche internationale, s'ouvrir à de nouveaux marchés potentiels, acquérir de nouvelles compétences tout en s'intégrant dans les ODD.

10. FAIRE ÉMERGER UNE CITOYENNETÉ INTERNATIONALE

La création de liens entre citoyens de différentes nations dans le cadre d'une coopération décentralisée favorise une meilleure compréhension des différents enjeux à l'échelle planétaire, encourage la prise de conscience collective et l'engagement dans la recherche de solutions innovantes.

OUTILS COLLECTIVITÉS

QUELS LEVIERS POUR ENCOURAGER DES COOPÉRATIONS ALIMENTAIRES ?

>> SENSIBILISER LES COLLECTIVITÉS SUR LE BESOIN DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Les enjeux globaux liés à l'interdépendance de nos systèmes alimentaires sont complexes. Les liens entre mise en œuvre d'un projet alimentaire territorial et coopération internationale sont souvent mal compris. Par ailleurs, la méconnaissance et l'inconnu peuvent être sources de peurs et d'incompréhensions favorisant alors un certain repli sur son territoire. Il est nécessaire d'informer les élus et agents de collectivités sur les ponts et liens de cause à effet qui existent entre le système alimentaire local et les enjeux alimentaires globaux afin de les convaincre de l'intérêt et de l'urgence d'associer les deux échelles dans la construction d'un système alimentaire durable.

>> COMMUNIQUER AUPRÈS DES CITOYENS ET ACTEURS DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES SUR LA NOTION DE CITOYENNETÉ INTERNATIONALE

Les citoyens et acteurs locaux sont encore peu informés et peu sensibles aux enjeux internationaux liés à nos systèmes alimentaires. S'ils se mobilisent de plus en plus autour d'initiatives et de mouvements de relocalisation, ils se sentent peu concernés par les impacts directs ou indirects de nos modes de consommation sur les populations et écosystèmes d'autres continents. La complexité et l'opacité des processus en cours rendent la compréhension difficile et poussent les citoyens à s'en désintéresser. Les politiques doivent se saisir de la coopération internationale, il faut pour cela encourager une demande citoyenne forte. Pour cela, des campagnes de vulgarisation et de communication doivent être menées, en s'appuyant sur des exemples concrets de liens directs entre les territoires en France et à l'étranger. La crise de la COVID-19 a ainsi été un exemple frappant de nos interdépendances mondiales.



>> FORMER ET ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Si les collectivités territoriales détiennent de nombreuses conventions de coopération avec d'autres territoires dans le monde, peu sont celles qui sont véritablement actives. En cause : le manque de moyens humains et de compétences pour mener à bien ces projets et/ou aller chercher les financements nécessaires. Par ailleurs, la coopération internationale implique souvent une confrontation et adaptation à d'autres méthodes de travail, du fait d'un bagage culturel différent ou tout simplement d'une langue différente. Les agents de collectivités doivent donc être formés et accompagnés afin de faire de ces différences une force et favoriser l'échange de bonnes pratiques entre territoires de coopération.

>> FACILITER LE TRAVAIL EN INTERSERVICES AU SEIN DES COLLECTIVITÉS, ET ENTRE LES COLLECTIVITÉS AU SEIN D'UN TERRITOIRE

Le montage de projets de coopération alimentaire implique avant tout une coopération au sein même de la collectivité, entre les services en charge des relations internationales et ceux en charge de l'agriculture et l'alimentation. Le fonctionnement en silos et le manque d'interactions entre les services au sein d'une collectivité peuvent parfois freiner l'émergence d'un projet de coopération alimentaire. Afin de surmonter cette difficulté, les collectivités territoriales doivent adopter un nouveau mode de travail transversal. Elles peuvent par exemple dans un premier temps créer une instance de gouvernance transversale interne, regroupant les différents services concernés par le projet. Il faut avant cela déjà connaître l'existence des différents services ainsi que leur champs d'intervention : un premier état des lieux en interne peut également être utile en ce sens.

Aussi, l'organisation des compétences entre les services déconcentrés et décentralisés est différente pour chaque territoire. Alors, certains projets de coopération vont mobiliser plusieurs échelles de collectivités et nécessiter des collaborations. Par exemple, dans le cadre d'une coopération, un projet structurant à l'échelle d'une région peut être porté par une commune.

>> PROPOSER UN CADRE RÉGLEMENTAIRE ET FINANCIER INCITATIF

Contrairement aux projets alimentaires territoriaux ou à la restauration collective publique, la coopération internationale alimentaire ne bénéficie pas de cadre réglementaire et financier incitatif. Par ailleurs, les impacts des projets de coopération internationale n'étant perceptibles que sur des temps longs, peu d'élus s'en saisissent.

L'État doit encourager les élus à développer des coopérations alimentaires en mettant à disposition des financements au travers d'appels à projets dédiés adaptés à la fois aux calendriers électoraux, au temps parfois long des collectivités, en France comme à l'international, au besoin d'ingénierie et de financement de temps de coordination, etc.

Afin d'aller plus loin, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation pourrait intégrer les enjeux internationaux au sein du programme national pour l'alimentation et notamment exiger une réflexion autour de la construction de coopérations internationales alimentaires dans les critères d'attribution du label « Projet Alimentaire Territorial ».

ENCOURAGER L'APPROCHE TERRITORIALE DE L'ALIMENTATION DANS MON PROJET DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

6 PROJETS INSPIRANTS



- **Let's Food et le projet Let's Food Cities, l'exemple de la coopération Fès-Montpellier**

En suivant la même méthodologie pour chaque partenaire, l'association Let's Food propose aux territoires en coopération de réaliser un diagnostic pour identifier les principales problématiques alimentaires et échanger des expériences réussies. Dans le cadre de la coopération entre Fès et Montpellier Méditerranée Métropole, le programme d'actions vise à développer des outils de promotion de producteurs locaux au travers d'un marché paysans, du marché de gros ou encore des cantines scolaires.

- **Agrisud et le programme AGRITER : l'approvisionnement en produits locaux du Club Med**

Depuis presque 30 ans, Agrisud mobilise ses compétences et son expertise pour des projets de développement agricole en agroécologie dans des pays du Sud, notamment en soutenant la création de très petites entreprises (TPE) familiales. L'ONG a fait des ODD une boussole, qui lui permet de fixer des objectifs suite aux diagnostics de terrain qu'elle effectue, puis de mesurer l'impact des projets qu'elle a réalisés sur un territoire.

Agrisud accompagne les agriculteurs locaux à identifier de nouvelles opportunités afin d'augmenter leur niveau de vie.



Depuis 2008, Agrisud a développé un partenariat avec le Club Med afin d'approvisionner les restaurants en produits locaux. Ce projet garantit ainsi des débouchés aux petits producteurs ainsi que de nombreuses retombées économiques pour les villages alentour. Ce programme a ainsi été décliné dans plusieurs pays : au Sénégal, au Brésil, au Maroc ou encore en Tunisie.

En 2020, Agrisud est également à l'origine d'un guide à destination des ONG et des collectivités : "[Agriculture et dynamiques de territoires](#)". Ce guide propose une méthodologie pour diagnostiquer le territoire, définir une stratégie d'intervention et mettre en oeuvre des projets de développement rural.



- **Le Département des Hauts-de-Seine et le renforcement des compétences des paysans en Arménie et au Cambodge.**

A Siem Reap, au Cambodge, le Département s'appuie sur Agrisud et le GRET pour renforcer les compétences des agriculteurs locaux en agroécologie. Des circuits courts sont mis en place afin de valoriser les productions locales (petit élevage, riz, légumes) en les vendant auprès des restaurants et hôtels. C'est une manière de faire bénéficier des retombées économiques des temples d'Angkor, qui attirent 2 millions de touristes chaque année, tous les acteurs du territoire. Une filière de gestion des boues de vidange est également structurée par Agrisud afin de les valoriser en fertilisants organiques.

- **La ville de Grenoble et le soutien à la création de cantines scolaires à Ouagadougou.**

Entre 2011 et 2017, la Ville de Grenoble a accompagné la création de cantines scolaires dans la ville de Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso. Après un voyage d'étude qui a permis de dresser un diagnostic de l'offre de restauration scolaire à Ouagadougou, la Ville de Grenoble a apporté son soutien à la création de cantines scolaires. Celles-ci sont créatrices d'emplois car elles ont permis d'employer plusieurs cuisinières, qui utilisent des produits locaux afin de soutenir l'activité agricole.

Ce projet a pour objectif d'améliorer la fréquentation des écoles de la capitale burkinabèe en proposant aux enfants un repas sur place, abordable et de qualité. Grâce à l'action de l'ONG Santé Diabète, les enfants des écoles grenobloises et ouagalaises sont également sensibilisés à l'importance de l'activité physique pour rester en bonne santé. Les travaux réalisés dans le cadre de cette coopération sont mis en valeur par des vidéos réalisées par des étudiants des deux pays.

- **La ville de Milan et le soutien à la création de micro-jardins à Dakar.**

Un projet de coopération est mené depuis 2006 entre la ville de Dakar au Sénégal et Milan, projet également soutenu par l'Université de Milan, la FAO et la Coopération italienne. Ce projet a abouti à la création de plus de 145 micro-jardins, disséminés à travers Dakar. Aménagés et entretenus par des habitants, qui y trouvent une source de revenus tirés de la vente de leurs produits, ces micro-jardins permettent d'accroître la production de fruits et légumes à l'intérieur de la capitale, et d'améliorer ainsi l'autosuffisance alimentaire. Les micro-jardins sont aménagés directement chez les habitants ou dans des espaces publics mis à disposition gratuitement par la collectivité. Les habitants sont formés à leur construction et à leur entretien dans des douze centres de formation. Ces formations ont permis de réaliser ce guide à destination des usagers, qui s'adressent à tous les publics : les femmes (80% des usagers), les personnes âgées et handicapées, etc. Ce projet de coopération et ses résultats ont été présentés lors de l'Exposition Universelle de Milan en 2015 afin d'inspirer d'autres villes confrontées aux mêmes problématiques.



Milano



- **Rikolto et la mise en réseau des villes du monde autour des enjeux d'alimentation durable et de sécurité alimentaire.**

Partant du constat qu'en 2050, 80% de la nourriture consommée dans le monde le sera dans les villes, et que 40% des terres agricoles se situent à moins de 20km des villes, l'ONG belge Rikolto souhaite mettre en réseau les villes du monde pour catalyser leurs actions et leurs initiatives qui traitent d'alimentation durable. Pour ce réseau d'acteurs, les villes sont les mieux placées pour influencer les politiques alimentaires de demain, ainsi que des lieux d'expérimentations de pratiques agricoles alternatives ; les villes sont donc le cadre le plus adapté pour se diriger vers une alimentation durable.

Rikolto a développé le programme Smart Food Cities qui s'articule autour de cinq projets :

- Food Markets 4 All, qui vise à former les agriculteurs et à leur accorder un meilleur accès aux marchés urbains où ils peuvent écouler leur production.
- GoodFood@School, qui intervient dans les écoles auprès des élèves, afin de les sensibiliser sur l'importance d'une alimentation saine, et d'en faire une véritable norme dans leur apprentissage, pour mettre un terme aux phénomènes de malbouffe.
- Generation Food est un incubateur qui accompagne de jeunes porteurs de projets qui souhaitent innover dans le domaine de l'alimentation.
- Circular Food Economy, qui cherche à promouvoir l'économie circulaire, et notamment la valorisation des surplus alimentaires en de nouveaux produits, accessibles et de qualité, tout en réduisant le gaspillage alimentaire.
- Food Citizenship soutient les initiatives citoyennes pour encourager les autorités et les entreprises à faciliter l'accès à des produits alimentaires de qualité, accessibles à tous, et issus d'une production durable et responsable.

Rikolto intervient auprès de 30 villes, réparties entre 14 pays, élabore et entretient des partenariats entre ces collectivités pour que les bonnes pratiques d'un lieu inspirent tous les autres et soient adaptées et réappropriées dans d'autres contextes.



PARTIE 2

ODD ET PAT

S'INTERROGER SUR
LES AMBITIONS DE SON
PROJET ALIMENTAIRE
TERRITORIAL AU VU
DES OBJECTIFS DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE



MÉTHODOLOGIE & GRILLE DE LECTURE

LES DISPOSITIFS DE VOTRE PAT SONT-ILS À LA HAUTEUR DES ODD?

Les ODD doivent permettre de challenger les PAT : En quoi l'agriculture urbaine participe-t-elle à l'éradication de la pauvreté ? La restauration collective participe-t-elle de la protection de la faune et flore aquatique ? Une grille de lecture ODD révèle ainsi la portée systémique du PAT en mettant en évidence la richesse de l'action publique locale sur l'alimentation pour le développement durable global.

Méthodologie - Construire une grille de lecture des PAT au regard des ODD

Étape 0 - Identification des outils existants croisant ODD et politiques alimentaires et agricoles territoriales.

Étape 1 - Analyse des dispositifs PAT au regard des enjeux internationaux des systèmes alimentaires durables.

Pour cela, un atelier de réflexion d'une demi-journée a été organisé avec les acteurs du réseau Nouvelle-Aquitaine de solidarité internationale.

Étape 2 - Traduction des ODD en « ODD PAT ».

Il s'agit de décliner et préciser chaque ODD au regard des champs d'intervention des PAT. Pour cela, un atelier de réflexion d'une demi-journée a été organisé avec les collectivités et acteurs pertinents de Nouvelle-Aquitaine.

Étape 3 - Traduction des PAT en dispositifs clés.

Cette étape vise à décomposer les PAT en différents dispositifs clés que peuvent déployer les collectivités pour agir sur leurs territoires. Ces dispositifs ainsi que les actions phares qui les composent ont été identifiés à l'occasion de l'atelier organisé avec les collectivités de Nouvelle-Aquitaine.

Étape 4 - Replacer les ODD selon les axes de durabilité d'un PAT.

Afin de préserver une approche transversale des ODD, ces derniers ont été regroupés sous les 4 axes de durabilité d'un système alimentaire territorial : sécurité alimentaire et nutritionnelle, durabilité environnementale, durabilité économique et gouvernance alimentaire.

Étape 5 - Analyse des PAT de 2 territoires pilotes au regard des ODD.

Pour cela, nous nous sommes appuyés sur les éléments de lecture co-construits avec les acteurs de Nouvelle-Aquitaine, les éléments bibliographiques transmis par les 2 collectivités ainsi que sur des entretiens conduits avec 9 agents de la Communauté d'Agglomération du Pays Basque et 3 du Grand Poitiers Communauté Urbaine.

Un atelier final de restitution a ensuite été organisé en présence de l'ensemble des acteurs préalablement mobilisés afin de préciser et compléter l'analyse.



LES ODD AU REGARD DES PAT

PROPOSER UNE DÉFINITION DES ODD EN FONCTION DES OBJECTIFS DES PAT

Prévus dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 (Art 39), les **projets alimentaires territoriaux** s'appuient sur un diagnostic partagé faisant un état des lieux de la production agricole et alimentaire locale, du besoin alimentaire du bassin de vie et identifiant les atouts et contraintes socio-économiques et environnementales du territoire.

| Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation



Méthodologie :

La mise en perspective des ODD au regard des ODD a été réalisée lors d'un atelier dédié réunissant plus d'une trentaine d'acteurs (collectivités, coopération internationale, chercheurs, etc.) puis synthétisée par 5 étudiantes du master APTERIA de Bordeaux Sciences Agro.



1 - LUTTE
CONTRE
LA PAUVRETÉ

Promouvoir l'intégration des populations précaires, assurer un revenu décent aux acteurs des PAT et notamment aux agriculteurs, permettre l'accès à une nourriture saine aux foyers les plus modestes.



2 - FAIM
"ZÉRO"

Éliminer la faim en assurant la sécurité alimentaire, un apport nutritif de qualité et promouvoir une agriculture et une distribution des ressources durables, résilientes et accessibles.



3 - BONNE
SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE

Préserver un environnement sain et assurer l'accès pour tous à une alimentation nutritive et durable afin d'offrir à chacun qualité de vie et bien-être.



4 - ÉDUCATION
DE QUALITÉ

Sensibiliser depuis l'enfance aux enjeux d'une alimentation saine et d'une agriculture durable, équitable et inclusive en facilitant l'accès pour tous à l'information et en accompagnant les changements de pratiques.



5 - ÉGALITÉ
ENTRE
LES SEXES

Intégrer les enjeux d'égalité des sexes au sein des projets alimentaires territoriaux via des actions de sensibilisation, des programmes dédiés afin de promouvoir l'intégration des femmes dans le monde agricole et alimentaire.



6 - EAU
PROPRE ET
ASSAINISSEMENT

Garantir l'intégration des enjeux de gestion responsable et durable des ressources en eau au sein des projets alimentaires territoriaux en considérant les impacts des différentes filières et de la gestion des déchets.



7- ÉNERGIE PROPRE ET À UN COÛT ABORDABLE

Encourager l'autonomie énergétique des fermes et la réduction des consommations d'énergie et l'usage d'énergies propres au sein des activités agricoles et alimentaires de production, transformation, distribution et consommation.



8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Accompagner, grâce à la mise en réseau, le financement d'initiatives locales et la mise à l'agenda politique des enjeux alimentaires, la création d'emplois épanouissants, non délocalisables et justement rémunérés pour tous dans le secteur agricole et alimentaire



9 - INDUSTRIE INNOVATION ET INFRASTRUCTURES

Promouvoir au sein des projets alimentaires territoriaux des infrastructures de proximité, durables, mutualisées et résilientes afin de soutenir les filières agricoles et alimentaires locales.



10 - INÉGALITÉS RÉDUITES

S'appuyer sur des filières agricoles et alimentaires équitables, solidaires et inclusives ainsi que sur les initiatives associatives, publiques et privées au sein des PAT pour soutenir l'emploi pour tous, réduire les inégalités économiques et sociales sur son territoire mais également à l'échelle internationale.



11 - VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

Sécuriser les terres agricoles et encourager un développement territorial équilibré, préserver les espaces naturels en ville et limiter l'étalement urbain.



12 - CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

Promouvoir des modes de consommation durables en réduisant notamment la part de produits animaux et réduisant le gaspillage alimentaire ainsi que des modes de production respectueux des écosystèmes et faiblement émetteurs de gaz à effet de serre.



13 - LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Construire des plans d'action PAT s'intégrant dans les objectifs nationaux et internationaux de réduction des émissions de GES et de lutte contre les changements climatiques et leurs répercussions.



14 - VIE AQUATIQUE

Intégrer au sein des projets alimentaires territoriaux les enjeux de conservation et d'exploitation durable des milieux aquatiques en sensibilisant notamment sur les impacts de la pêche.



15 - VIE TERRESTRE

Assurer la conservation et protection des écosystèmes, des sols et de la biodiversité et promouvoir des systèmes d'exploitations durables.



16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

Associer aux projets alimentaires territoriaux des instances de gouvernance efficaces et portées politiquement et garantir un débat inclusif, ouvert à tous afin d'encourager l'appropriation des enjeux, la participation et la prise de responsabilité de tous.



17 - PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Promouvoir la coopération entre territoires du local à l'international, avec les acteurs du territoires et les citoyens afin d'assurer une réelle transition alimentaire et agro-écologique.

LES 11 DISPOSITIFS CLÉS D'UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Un dispositif est un ensemble d'actions qui participe à atteindre un objectif. Les actions précisées ci-dessous ne sont pas exhaustives et visent à illustrer les champs d'intervention des projets alimentaires territoriaux.

1

PROTECTION ET VALORISATION DU FONCIER AGRICOLE

- Intégrer la préservation du foncier agricole dans les documents d'urbanisme et collaborer avec la SAFER.
- Revaloriser l'activité agricole au sein de l'économie territoriale : installer des agriculteurs et acquérir du foncier (public ou non) pour développer une production alimentaire.

2

AIDES À L'INSTALLATION ET SOUTIEN À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE OU RAISONNÉE

- Soutenir les agriculteurs qui s'installent ou se convertissent en agriculture biologique (aides directes, espaces test agricoles, etc.).
- Introduire des produits bio locaux dans la restauration collective.

3

DÉVELOPPEMENT DES CIRCUITS COURTS ET DE PROXIMITÉ

- Développer les différents points de vente alimentaires (vente directe chez les producteurs, AMAP, marchés de producteurs, magasins de producteurs, drives fermiers) et s'assurer qu'ils soient répartis sur le territoire afin de permettre à tous de bénéficier d'une offre de qualité.
- Accompagner la mise en place d'une logistique viable et faiblement impactante sur l'environnement.

4

VALORISATION DES PRODUITS LOCAUX GRÂCE À LA TRANSFORMATION AGRO-ALIMENTAIRE

- Encourager l'approvisionnement en produits locaux des industries agroalimentaires et artisans sur le territoire.
- Développer les capacités de transformation à petite échelle pour les producteurs (transformation à la ferme, ateliers collectifs, etc.) afin de reconstituer des filières locales et d'approvisionner la restauration hors domicile.

5

ÉDUCATION À DES RÉGIMES ALIMENTAIRES BONS POUR LA SANTÉ ET LE CLIMAT

- Proposer des programmes innovants de sensibilisation au sein des écoles mais également à destination des professionnels et du grand public pour encourager à des modes de consommation plus durables.

6

RESTAURATION COLLECTIVE DURABLE

- Construire des partenariats avec les producteurs locaux pour un approvisionnement en produits locaux et/ou bio et une implication dans la sensibilisation des convives.
- Revaloriser une alimentation plus végétale tout en privilégiant un approvisionnement en viande et produits laitiers de qualité (sous labels, etc.).

7

PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE ET COHÉSION SOCIALE

- Développer le réseau des épiceries solidaires dans les quartiers vulnérables.
- Co-construire avec les habitants des jardins partagés et potagers solidaires afin de consolider la cohésion sociale et l'autonomie alimentaire à l'échelle individuelle.
- Proposer des chèques alimentaires ou une sécurité sociale de l'alimentation, etc.

8

VALORISATION DU TERROIR LOCAL

- Mettre en place des marques territoriales afin de renforcer la visibilité des produits locaux auprès des consommateurs tout en garantissant l'origine locale et la bonne rémunération des producteurs.

9

AGRICULTURE URBAINE

- Proposer des jardins et potagers partagés dans chaque quartier et chaque école.
- Faciliter la possibilité pour tous de cultiver sur les espaces disponibles en ville.

10

GESTION DES BIODÉCHETS ET LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

- Installer des composteurs collectifs et sensibiliser au gaspillage alimentaire.
- Mettre en place une filière de valorisation des biodéchets pour les ménages et les professionnels.

11

GOVERNANCE ALIMENTAIRE LOCALE

- Instaurer une instance de gouvernance afin de permettre aux différents acteurs du territoire de s'exprimer, d'apprendre à se connaître et de s'appropriier les enjeux alimentaires et agricoles locaux.

SITUER SON TERRITOIRE

CROISER LES AXES DE DURABILITÉ D'UN PAT ET LES ODD

« Les systèmes alimentaires durables :

- protègent l'environnement et la biodiversité sans épuiser les ressources non renouvelables et la biodiversité et sans polluer ;
- permettent l'accès pour tous à une nourriture suffisante, saine, nutritive et culturellement acceptable ;
- s'appuient sur un système économique inclusif favorisant la création d'emplois pour tous et réduisant les inégalités de pouvoir entre entreprises et au sein des chaînes de valeur pour une répartition plus équitable des valeurs ajoutées ;
- favorisent la cohésion sociale et le respect de la diversité et de la dynamique des cultures ;
- restaurent la confiance dans le système et permettent la participation des citoyens à son évolution. »

Nicolas Bricas, à partir des définitions proposées par la FAO, Biodiversity International et IPES Food (2015)



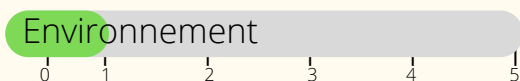
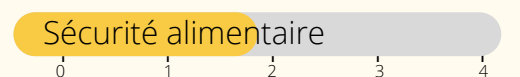
CHALLENGER LES DISPOSITIFS ET ACTIONS DE MON TERRITOIRE AU REGARD DES ODD

La méthodologie présentée ci-dessous propose d'évaluer chacun des 11 dispositifs clés d'un Projet Alimentaire Territorial au regard des 17 Objectifs de Développement Durable. Afin de préserver une approche transversale des ODD, ces derniers ont été regroupés sous les 4 axes de durabilité d'un système alimentaire territorial : sécurité alimentaire et nutritionnelle, durabilité environnementale, durabilité économique et gouvernance alimentaire. En identifiant la prise en compte des différents ODD classés dans chaque dispositif, il devient alors possible d'évaluer la collectivité sur chacun des 4 axes de durabilité.

2 territoires pilotes se sont prêtés au jeu de cette évaluation : la Communauté d'Agglomération du Pays Basque et le Grand Poitiers.

Cet exercice vise à mettre en avant les ODD peu ou pas pris en compte dans la construction des 2 PAT afin de proposer des recommandations et exemples inspirants permettant une meilleure représentation de l'ensemble des ODD.

Exemple : Un territoire travaille sur le dispositif "restauration durable"



Si le projet de restauration scolaire ne propose pas de tarifs aidés aux ménages défavorisés ou pas de programme d'éducation alimentaire/nutritionnelle, il ne remplit que 2 ODD sur 4.

L'APPORT DE DEUX TERRITOIRES PILOTES À TRAVERS L'ANALYSE DE LEUR PAT

LE PAYS BASQUE

- 158 communes
- 300 000 habitants

À la suite d'un premier diagnostic territorial, la Communauté d'Agglomération du Pays Basque s'est appuyée sur son plan Climat afin de mener une concertation avec les acteurs du territoire pour élaborer son PAT. Cette concertation s'est traduite par l'organisation de 2 forums grand public.



10 ateliers territoriaux, la mise en place d'une plateforme numérique, ou encore l'organisation d'une tournée « Klima Karavan Tour » pour aller à la rencontre des citoyens. Des ateliers thématiques ont ensuite été organisés autour d'enjeux spécifiques afin de préciser les objectifs et actions du PAT. En février 2020, la Communauté d'Agglomération du Pays Basque a défini son PAT autour de 5 objectifs et 15 actions à déployer sur 3 ans (2020-2022) :

- ▶ AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DES MUTATIONS DES COMPORTEMENTS ALIMENTAIRES ET DES PRATIQUES D'ACHAT
- ▶ DÉVELOPPER LES PRODUCTIONS LOCALEMENT DÉFICITAIRES
- ▶ ORGANISER LE LIEN DE LA FOURCHE À LA FOURCHETTE, DES PRODUCTEURS AUX CONSOMMATEURS
- ▶ REGROUPER LA COMMANDE PUBLIQUE ET L'ADAPTER AUX CAPACITÉS DE RÉPONSE LOCALE
- ▶ INTÉGRER L'ALIMENTATION DANS UN PROJET GLOBAL DE SANTÉ / ENVIRONNEMENT

Découvrir le PAT du Pays Basque

>> La synthèse



" La Communauté d'Agglomération du Pays Basque est une collectivité née le 1er janvier 2017, encore en phase d'organisation et de structuration, mais qui a voté un Projet Alimentaire de Territoire en février 2020. Si le PAT est aujourd'hui rattaché à la Direction transition écologique et énergétique, il mobilise également la direction de l'agriculture afin de travailler en partenariat à la fois sur l'amont et l'aval de la chaîne alimentaire "

Stéphanie Hiriarte, Chargée de mission alimentation durable de la Communauté d'Agglomération du Pays Basque

GRAND POITIERS

- 83 communes
- 265 932 habitants

La démarche de construction d'un projet alimentaire pour Grand Poitiers a été initiée en 2017 avec un premier état des lieux, complété par la suite d'un diagnostic partagé par l'ensemble des acteurs du territoire entre 2019 et 2020. S'ensuit une phase de co-construction d'un plan d'actions, menée en mars 2021 à travers l'organisation de 4 ateliers thématiques.



Le projet alimentaire s'étend aujourd'hui à l'échelle de Grand Poitiers Communauté urbaine et les Communautés de communes du Haut Poitou et des Vallées du Clain. Ce PAT doit être voté en conseil communautaire en décembre 2021 et se construit autour de 4 grandes orientations dont découlent 12 chantiers prioritaires et 33 pistes d'actions (ces pistes d'actions peuvent amener à des initiatives des 3 EPCI porteurs du PAT mais aussi de communes membres ou d'acteurs privés) :

- ▶ INSTAURER UNE VÉRITABLE DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE SUR LE TERRITOIRE
- ▶ ENGAGER LE TERRITOIRE DANS LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE
- ▶ ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES AGRICULTEURS LOCAUX
- ▶ RELOCALISER DES FILIÈRES AGRO-ALIMENTAIRES ÉQUITABLES ET DURABLES

Découvrir le PAT de Grand Poitiers

[>> Le diagnostic](#)



Point d'attention

La Ville et le Grand Poitiers ont mutualisé leurs compétences en faveur d'un système alimentaire durable au sein d'un même service. Si les actions listées dans les pages suivantes sont essentiellement portées par le Grand Poitiers, certaines sont à l'initiative de la Ville de Poitiers.

"En associant le Grand Poitiers et les Communautés de Communes du Haut-Poitou et des Vallées du Clain, notre projet alimentaire de territoire vise à renforcer la coopération territoriale et créer des synergies pour une alimentation et une agriculture locale plus durables."

Elodie Bonnafous, 9ème Adjointe à la production alimentaire locale et à la restauration scolaire, Ville de Poitiers

CHALLENGER LES PAT PAYS BASQUE & GRAND POITIERS

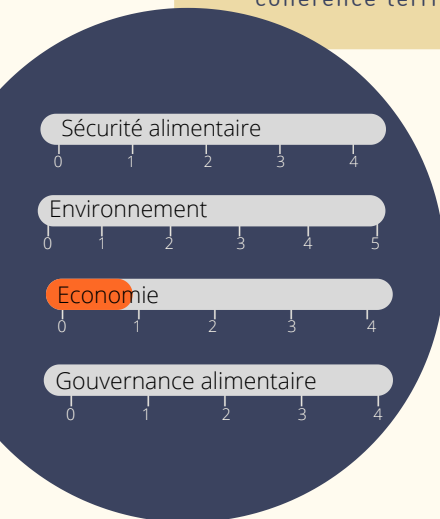
LES DISPOSITIFS DE VOTRE PAT SONT-ILS À LA HAUTEUR DES ODD?

1

PROTECTION ET VALORISATION DU FONCIER AGRICOLE

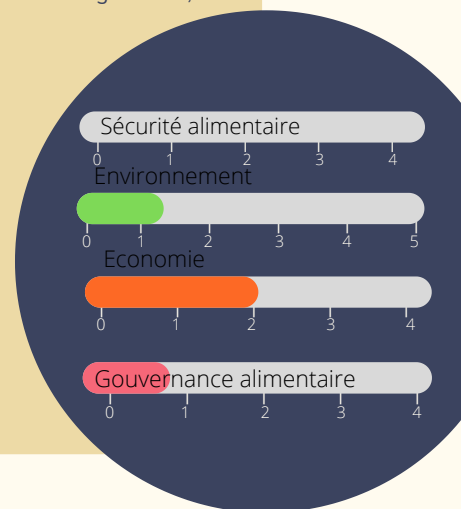
ZOOM Pays Basque

- Intégration d'une stratégie de protection et de préservation du foncier alimentaire dans les plans locaux d'urbanisme et schémas de cohérence territoriaux.



ZOOM Grand Poitiers

- Mise en place d'une veille et d'un Observatoire du foncier ;
- Intégration des agriculteurs dans les discussions de construction des PLU afin de protéger le foncier agricole ;
- État des lieux du foncier agricole pour déterminer les zones de captage sensibles aux pollutions aux produits sanitaires et installation d'exploitations aux pratiques agricoles adaptées afin de limiter les pollutions.



>> Aller plus loin :

- Mieux prendre en compte la vulnérabilité environnementale des milieux dans les documents d'urbanisme (imposer des pratiques culturelles biologiques selon la vulnérabilité des terres à la pollution par exemple).
- Proposer des solutions d'accès facilité au foncier pour les nouveaux exploitants.

>> Aller plus loin :

- Sanctuariser et mobiliser des terres municipales et communautaires pour la production alimentaire à destination de la restauration collective.
- Mettre à disposition des citoyens du foncier agricole pour développer les jardins individuels ou partagés.



EXEMPLES INSPIRANTS

- **RENNES (35)** : Pays de Rennes - Intégration de la notion de "terres alimentaires" au sein du SCoT pour protéger la ceinture nourricière de l'agglomération. **ODD #2 #11**
- **MOUANS-SARTOUX (06)** : Commune de Mouans-Sartoux - Mise en place d'une régie agricole municipale pour les cantines scolaires. **ODD #2 #3 #4 #11**
- **NANTES (44)** : Ville de Nantes - Programme « Paysages nourriciers », mobilisation des espaces verts pour produire des légumes pour l'aide alimentaire. **ODD #1 #2 #3 #10 #11**

ZOOM Pays Basque

- Convention avec le CIVAM pour développer et aider l'installation en agriculture biologique ;
- Appels à projets « Fermes innovantes et expérimentales et nouvelles filières » (par exemple : développement d'une filière agneaux de lait biologiques, mise en place

d'un processus de revalorisation des déchets des truites élevées à Banca, etc.) ;

- Etxalte'lab : Aide à l'installation définitive de porteurs de projets en bio, ou accompagnement sous forme de ferme-test ou de couveuse.

Sécurité alimentaire



Environnement



Economie



Gouvernance alimentaire



ZOOM Grand Poitiers

- Label "Territoire Bio Engagé", remis par INTERBIO Nouvelle-Aquitaine à la Ville de Poitiers (minimum 8,5 % de surface agricole utile en agriculture biologique et 20 % de produits biologiques dans la restauration collective) ;
- En collaboration avec l'Agence de l'Eau, accompagnement technique des agriculteurs dans leur transition vers des pratiques plus respectueuses des écosystèmes (réduction de l'utilisation de pesticides et fertilisants).

Sécurité alimentaire



Environnement



Economie



Gouvernance alimentaire



>> Aller plus loin :

- Proposer des financements pour l'installation avec critères d'éligibilité liés à la production biologique, aux pratiques durables sur la ferme et à la commercialisation en circuits courts.
- Favoriser l'installation des femmes en agriculture.

>> Aller plus loin :

- Proposer des marchés locaux privilégiés aux marques et labels de l'agriculture raisonnée.
- Mieux intégrer les enjeux de neutralité carbone en encourageant le développement de fermes autonomes diversifiées.



EXEMPLES INSPIRANTS

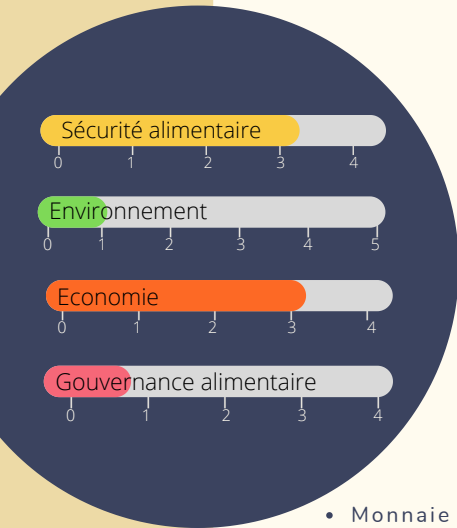
- **NANTES (44)** : Nantes Métropole - Subventions à l'installation conditionnées par le type d'agriculture (biologique ou en conversion) et l'implication dans au moins un circuit court et de proximité. **ODD #6 #8 #12 #13 #15**
- **RENNES (35)** : Eau du Bassin Rennais - Mise en place du label « Terre de Sources » associé à des pratiques agricoles respectueuses des ressources en eau, vente des produits labellisés dans des marchés locaux dédiés. **ODD #6 #8 #12 #13 #15**
- **CŒUR-ENTRE-DEUX-MERS (33)** : PETR Coeur-Entre-Deux-Mer - Encourager le développement de fermes diversifiées (polyculture élevage) à vocation alimentaire grâce à l'observatoire du foncier agricole (identification du foncier mobilisable, conseil pour une meilleure prise en compte des projets agricoles alimentaires dans les documents d'urbanisme, sensibilisation des élus, recensement des candidats à l'installation et mise à disposition de terres). **ODD #6 #8 #12 #13 #15 #17**

3

DÉVELOPPEMENT DES CIRCUITS COURTS ET DE PROXIMITÉ

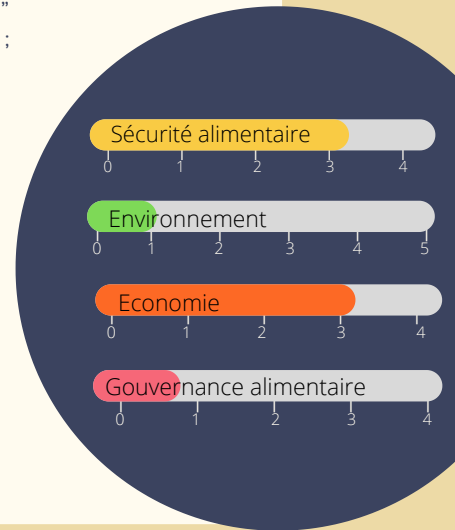
ZOOM Pays Basque

- Collaboration avec l'association 3AR (association aquitaine des acheteurs publics responsables) pour une commande publique responsable ;
- Publication d'un guide des producteurs et produits fermiers locaux ;
- Soutien au projet lparlab, plateforme logistique de mise en relation des producteurs fermiers et des professionnels de la distribution et de la restauration ;
- Monnaie locale complémentaire EUSKO Pays Basque.



ZOOM Grand Poitiers

- Plateforme départementale Agrilocal86 : mise en relation des acheteurs et des fournisseurs locaux ;
- Projet de répertoire des agriculteurs en vente directe pour leur mise en avant ;
- Soutien à la "place de marché" Drive Fermier 86 ;
- Travail avec les supermarchés locaux pour valoriser les produits locaux ;
- Monnaie locale complémentaire "Le Pois".



>> Aller plus loin :

- Renforcer la confiance des consommateurs en améliorant la lisibilité de la provenance des produits sur les marchés.
- Encourager l'inclusion de tous les acteurs de la distribution dans la multiplication des circuits courts (grande et moyenne distribution notamment).

>> Aller plus loin :

- Renforcer la structuration des filières locales en soutenant la construction d'infrastructures dédiées (plateformes logistiques, train primeurs, outils de transformation mutualisés, etc.).
- Mieux prendre en compte les enjeux de justice alimentaire dans le développement des circuits courts.
- Mieux intégrer les enjeux énergétiques en proposant des alternatives au pétrole pour le transport des marchandises.



EXEMPLES INSPIRANTS

- **GRABELS (34)** : Commune de Grabels & INRA - Création de la marque « Ici.C.Local » dans l'objectif d'améliorer la lisibilité de la provenance des produits sur les marchés. **ODD #1 #8 #10 #13**
- **MONTPELLIER (34)** : Montpellier Méditerranée Métropole & INRA - expérimentation d'approvisionnement de l'aide alimentaire en produits locaux. **ODD #1 #2 #3 #10 #16**
- **GRENOBLE (38)** : Grenoble Alpes Métropole - Mise en place d'un « box fermier » réservé aux producteurs locaux sur le marché d'intérêt national. **ODD #1 #8 #9 #10 #13**
- **DAMAZAN (47) - BORDEAUX (33)** : Collectif Garonne Fertile - Projet « Garonne Fertile », expérimentation du transport fluvial de produits locaux. **ODD #7 #8 #9 #11 #13**

4

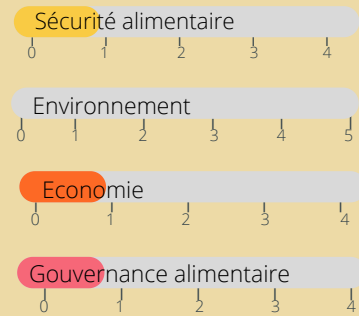
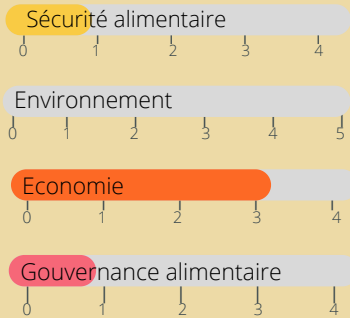
VALORISATION DES PRODUITS LOCAUX GRÂCE À LA TRANSFORMATION AGRO-ALIMENTAIRE

ZOOM Pays Basque

- Recrutement d'un.e chargé.e de mission « transformation agro-alimentaire » pour accompagner les porteurs de projets.

ZOOM Grand Poitiers

- Création d'une légumerie pour encourager la production de légumes locaux pour la restauration collective.



>> Aller plus loin :

- Mieux prendre en compte les enjeux environnementaux en mettant en place des outils de transformation dédiés aux produits biologiques.
- Encourager l'insertion professionnelle en proposant des chantiers d'insertion dans la transformation agro-alimentaire.

>> Aller plus loin :

- Renforcer la place des femmes dans la restauration et l'artisanat commercial.
- Encourager l'engagement des producteurs dans l'émergence d'outils de transformation auto-gérés.



EXEMPLES INSPIRANTS

- **GRENOBLE (38)** : Isère à Saisonner - AB Epluche, légumerie bio qui approvisionne la restauration collective en produits biologiques locaux nettoyés et pré-découpés. **ODD #2 #3 #4 #9 #15**
- **BORDEAUX (33)** : Association Marie Curry - Accélérer l'insertion des femmes réfugiées et issues de l'immigration dans le secteur de la restauration. **ODD #1 #3 #5 #8 #12**
- **TARNOS (40)** : Ville de Tarnos - Soutien à la création d'une légumerie coopérative (gouvernance participative) en collaboration avec le Comité Bassin d'Emploi du Seignanx et les producteurs locaux. **ODD #2 #3 #4 #9 #17**
- **MARSEILLE (13)** : Association Pain et Partage - Chantier d'insertion professionnelle dans le secteur de la boulangerie. **ODD #1 #3 #8 #12**

ZOOM Pays Basque

- Volet alimentation dans le Contrat Local de Santé (organisation d'ateliers de cuisine dans les épiceries sociales, etc.);

- Actions de sensibilisation dans les écoles (avec l'association Sarde-Sardexka);
- Animation d'un «défi déclics alimentation» ;
- Partenariat avec le centre de l'obésité sud-aquitain pour mener des actions de sensibilisation.

Sécurité alimentaire



Environnement



Economie



Gouvernance alimentaire



ZOOM Grand Poitiers

- Volet alimentation saine et durable dans le Contrat Local de santé du CCAS de la Ville de Poitiers;
- Stratégie de sensibilisation des enfants : visite de jardins partagés/collectifs, interventions d'agriculteurs à l'école*;
- Ateliers culinaires pour apprendre à cuisiner des repas éco-responsables ;
- Ateliers de cuisine sur les campus ;
- Temps pédagogique au moment des repas dans les écoles pour éduquer au goût*.

Sécurité alimentaire



Environnement



Economie



Gouvernance alimentaire



*Actions menées par des communes membres de Grand Poitiers.

>> Aller plus loin :

- Impliquer les enfants et adolescents dans la conception de leurs menus.
- Proposer un environnement urbain qui encourage les choix alimentaires sains et durables.

>> Aller plus loin :

- S'appuyer sur la recherche et l'expertise d'un diététicien afin de proposer des menus adaptés.
- Encourager l'interconnaissance entre habitants des espaces urbains et ruraux.



EXEMPLES INSPIRANTS

- **LYON (69)** : Ville de Lyon - Jumelage entre les arrondissements lyonnais et les communes rurales du département afin de favoriser l'interconnaissance et la sensibilisation aux enjeux des habitants des espaces urbains et ruraux. **ODD #4 #10 #14 #15 #16**
- **GIRONDE (33)** : Département de la Gironde - Dispositif « Ma Cantine Responsable », implication des jeunes collégiens dans la construction des menus. **ODD #3 #4 #17**
- **MONTPELLIER (34)** : Ville de Montpellier - Financement du spectacle de théâtre « Opération Brocoli », afin de sensibiliser les enfants à une alimentation saine et durable. **ODD #3 #4 #12**
- **LONDRES, BRISTOL (ROYAUME-UNI)** : Villes de Londres et Bristol - Retrait des publicités pour la malbouffe dans les espaces publics. **ODD #2 #3 #4 #12**

ZOOM Pays Basque

- Étude de faisabilité juridique pour la mise en place d'une AMAP entre la collectivité et les producteurs locaux pour approvisionner la restauration collective ;
- Groupe de travail «restauration collective» afin d'accompagner les communes dans la structuration de leurs approvisionnements ;
- Mobilisation de l'Association Aquitaine des acheteurs publics responsables pour un accompagnement à la commande publique.

Sécurité alimentaire



Environnement



Economie



Gouvernance alimentaire



ZOOM Grand Poitiers

- Plateforme départementale Agrilocal86 pour l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux des communes membres de Grand Poitiers.

Sécurité alimentaire



Environnement



Economie



Gouvernance alimentaire



>> Aller plus loin :

- Limiter l'impact de la restauration collective sur la vie aquatique en réduisant les quantités de poissons servies et en proposant des produits issus d'une pêche certifiée durable.

>> Aller plus loin :

- Mieux prendre en compte les enjeux climatiques en proposant une alternative aux protéines animales dans les menus.
- Mesurer et réduire la consommation en eau et énergie des cantines et infrastructures de préparation des repas (cuisines centrales, légumeries, etc.)



EXEMPLES INSPIRANTS

- **LILLE (59)** : Ville de Lille - Proposition de 2 menus végétariens par semaine dans les écoles primaires. **ODD #2 #3 #4 #13 #15**
- **PAYS BARVAL (33)** : Pays du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre - Collaboration entre les gestionnaires et les services communaux, les sociétés de restauration collective, les pêcheurs et les mareyeurs de la criée d'Arcachon afin d'intégrer des poissons locaux dans les menus des cantines scolaires. **ODD #2 #3 #4 #12 #14**

ZOOM Pays Basque

- Étude sur la couverture du territoire en épicerie sociale et solidaires ;
- Étude de faisabilité pour la création d'un groupement d'achats de produits locaux et/ou bio pour les ménages précaires ;

- Accompagnement et mise en réseau des structures d'aide alimentaire ;
- Tarification solidaire des repas à la cantine selon le niveau de revenu des parents.

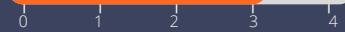
Sécurité alimentaire



Environnement



Economie



Gouvernance alimentaire



ZOOM Grand Poitiers

- Expérimentation « territoire zéro chômeur » sur 3 communes du Grand Poitiers ;
- Soutien de la Ville de Poitiers au partenariat entre Biocoop et l'épicerie solidaire « Trait d'Union » ;
- Partenariat avec la banque alimentaire pour redistribuer les surplus de la restauration collective (Ville de Poitiers).

Sécurité alimentaire



Environnement



Economie



Gouvernance alimentaire



>> Aller plus loin :

- Mieux prendre en compte les enjeux liés à l'isolement social en proposant des lieux d'échange conviviaux.
- Proposer des solutions structurantes de lutte contre la précarité alimentaire en dissociant le niveau de revenu de l'accès à une alimentation saine et durable.

>> Aller plus loin :

- Encourager la participation de tous dans l'émergence de points de vente de produits de qualité accessibles.
- Faire de l'agriculture et de l'alimentation un secteur créateur d'emplois de qualité.
- Mieux adresser les inégalités de genre liées à l'accès à l'emploi et aux niveaux de revenus.



EXEMPLES INSPIRANTS

- **PARIS (75)** : Food2Rue - Insertion de femmes éloignées de l'emploi grâce à la restauration durable. **ODD #1 #4 #5 #8 #10**
- **LYON (69)** : Les petites cantines - Réseau de cantines de quartier dont l'objectif est de développer les liens de proximité (intergénérationnel et multiculturel). **ODD #1 #2 #3 #4 #8 #10 #12**
- **MILAN (ITALIE)** : Ville de Milan - Accueil de personnes âgées démunies dans les cantines des écoles primaires afin de rompre l'isolement. **ODD #1 #2 #3 #4 #10**
- **INGÉNIEURS SANS FRONTIÈRES** : La sécurité sociale alimentaire, indemnité minimale pour assurer le droit à l'alimentation saine et durable pour tous. **ODD #1 #2 #3 #4 #5 #10 #12 #16**
- **COGNAC (16)** : Les Ateliers des Vauzelles - Chantier d'insertion de personnes handicapées en maraîchage biologique. **ODD #1 #3 #4 #10 #12 #15**
- **MAEZITLI (TURQUIE)** : Ville de Maezitli - Dispositif d'aide technique et financière aux productrices afin de renforcer leur indépendance économique. **ODD #1 #5 #8 #10**
- **OLIVET (45)** : La Gabare - Supermarché dit « coopératif » auto-géré par ses coopérateurs, produits bio et locaux à prix accessibles. **ODD #1 #2 #4 #8 #10**

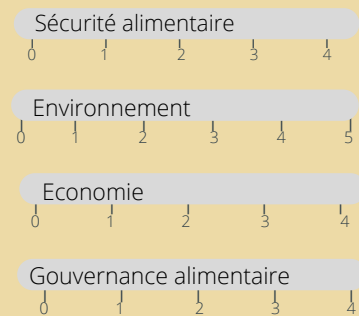
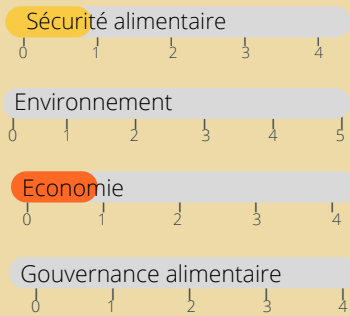
8

VALORISATION DU TERROIR LOCAL

ZOOM Pays Basque

- Charte fermière IDOKI pour le maintien des petites fermes basques.

ZOOM Grand Poitiers



>> Aller plus loin :

- Encourager l'économie locale en organisant des événements festifs de valorisation des produits locaux.
- Sensibiliser les plus jeunes à l'importance du terroir local en proposant des produits typiques dans la restauration collective.

>> Aller plus loin :

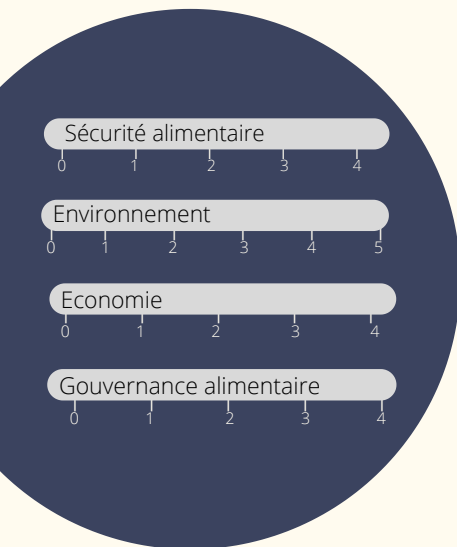
- Protéger les traditions et produits alimentaires locaux en créant et valorisant des marques territoriales.
- Mieux intégrer les enjeux de durabilité environnementale des pratiques agricoles associées aux produits locaux typiques.



EXEMPLES INSPIRANTS

- **ARDÈCHE (07)** : Ardèche le goût - Label "Goûter l'Ardèche" qui garantit la production et transformation locale des produits. **ODD #4 #8 #10 #12**
- **CAHORS (46)** : Office de tourisme Cahors, Vallée du Lot - Festival « Lot of Saveur », mise en lumière la gastronomie locale. **ODD #4 #8 #10 #12**

ZOOM Pays Basque

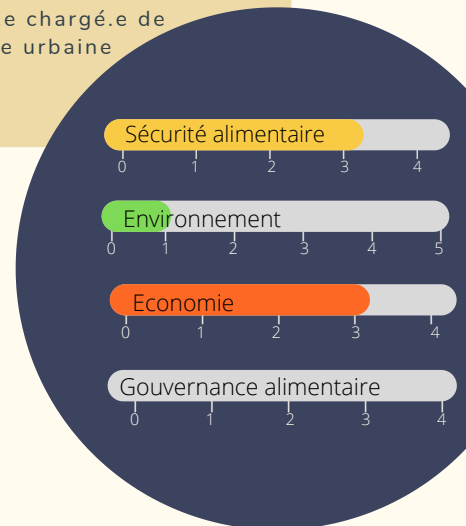


>> Aller plus loin :

- Renforcer l'autonomie alimentaire individuelle en mettant à disposition de tous les citoyens sans discrimination des parcelles de jardins individuels ou partagés.
- Favoriser la paix et la sécurité publique en faisant des jardins partagés des espaces vecteurs de cohésion sociale.

ZOOM Grand Poitiers

- Projet "Faites de votre rue un jardin", végétalisation des rues (Ville de Poitiers).
- Recrutement d'un.e chargé.e de mission agriculture urbaine (Ville de Poitiers)



>> Aller plus loin :

- Mieux prendre en compte les enjeux environnementaux en proposant des formations à l'agroécologie dans les jardins individuels et collectifs.
- Sensibiliser dès le plus jeune âge à l'agriculture et l'alimentation durable en organisant des visites et animations dans les jardins urbains.



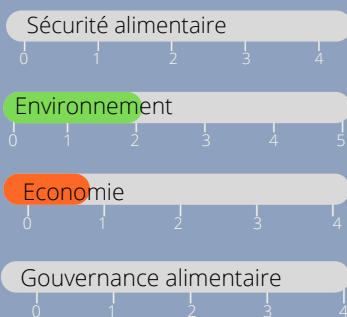
EXEMPLES INSPIRANTS

- **NANTES (44)** : Ville de Nantes - Mise à disposition des citoyens de 1200 parcelles de jardins pour un total de 24 ha. Les jardiniers doivent respecter une charte environnementale.
ODD #1 #2 #3 #4 #15
- **MONTPELLIER (34)** : Montpellier Méditerranée Métropole - Ferme péri-urbaine biologique de la Condamine, mise à disposition de foncier agricole par la métropole (4,8 ha).
ODD #2 #3 #4 #12 #13
- **PARIS (75)** : École du Breuil - Brevet Professionnel, option Responsable d'Entreprises Agricoles, spécialité « Fermes agroécologiques urbaines et périurbaines », proposition de formations courtes ouvertes à tous sur l'agroécologie et la permaculture. **ODD #4 #8 #13 #15**
- **PARIS (75)** : Ville de Paris - Maison du jardinage, pôle ressource du jardinage urbain.
ODD #2 #3 #4 #12 #13
- **SAINT-RAPHAËL (83)** : Ville de St-Raphaël - 3 jardins municipaux pédagogiques pour sensibiliser et éduquer les plus jeunes. **ODD #4 #8 #13 #15**

ZOOM Pays Basque

- Appui au diagnostic de gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires des communes ;
- Contribution au financement de composteurs pédagogiques et gachimètres du pain dans les écoles des communes ;

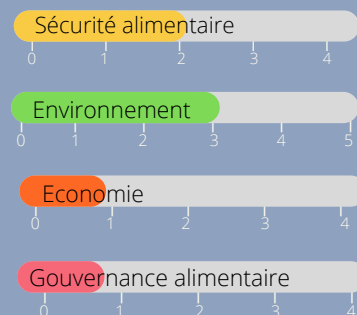
- Collaboration avec le Syndicat Bil Ta Garbi dans la mise à disposition de composteurs à prix réduits et l'animation de formations au compostage ;
- Collaboration avec le Syndicat Bil Ta Garbi dans l'organisation d'animations de sensibilisation au gaspillage et au tri des déchets dans les cantines scolaires des communes.



ZOOM Grand Poitiers

- Contribution financière pour l'achat d'un composteur individuel et production de guides pratiques au compostage ;
- Accompagnement de l'ADEME dans l'expérimentation du tri à la source des biodéchets ;

- Collaboration avec l'association Compost'Âge, les CPIE Val de Gartempe et Seuil du Poitou dans l'organisation d'ateliers de sensibilisation et de formations à la réduction du gaspillage, au tri et au compostage.



>> Aller plus loin :

- Mieux prendre en compte les enjeux de sécurité alimentaire en établissant des partenariats avec l'aide alimentaire.
- Limiter l'impact environnemental des déchets alimentaires en proposant une collecte et un tri à la source.

>> Aller plus loin :

- Renforcer l'économie locale et l'accès à l'emploi en proposant des chantiers d'insertion liés à l'activité de collecte, tri et de compostage des biodéchets.
- Mieux prendre en considération des enjeux environnementaux en proposant des solutions de revalorisation des excreta humains.

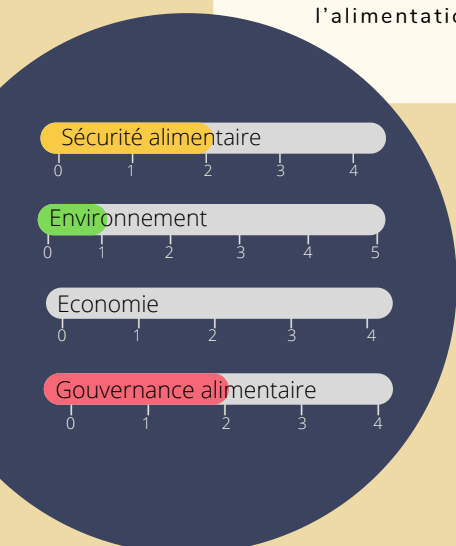


EXEMPLES INSPIRANTS

- **BORDEAUX (33)** : Les Détritivores - Entreprise sociale de collecte et compostage de biodéchets, activité de réinsertion de personnes marginalisées. **ODD #6 #7 #8 #9 #11 #13**
- **GIRONDE (33)** : La Fumainerie - Solutions de revalorisation des excreta humains pour les collectivités, associations et entreprises. **ODD #6 #7 #9 #11 #13**
- **CLERMONT-FERRAND (63)** : Clermont-Auvergne-Métropole - Tri et collecte à la source des biodéchets ensuite acheminés dans un centre de méthanisation. **ODD #6 #7 #9 #11 #13**
- **BOURG-DE-PÉAGE (26)** : Ville de Bourg-de-Péage - Adaptation des quantités servies aux enfants dans les cantines scolaires (2 options : petite et grande faim) et partenariat avec la banque alimentaire Drôme-Ardèche pour redistribuer les surplus des cantines. **ODD #2 #4 #6 #12**

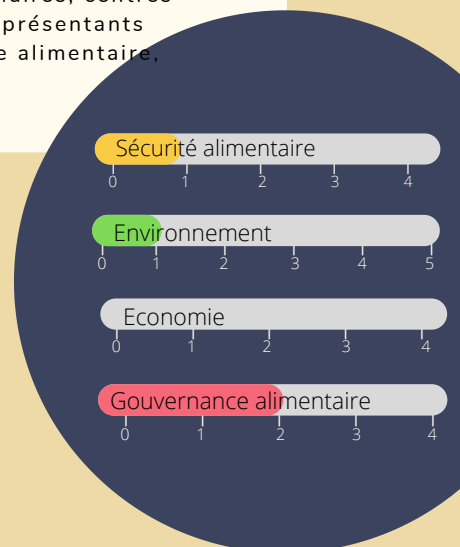
ZOOM Pays Basque

- Mise en place d'un comité de suivi multiacteurs du projet alimentaire territorial ;
- Création d'un observatoire de l'alimentation durable.



ZOOM Grand Poitiers

- Projet de création d'un "comité local de l'alimentation" impliquant les citoyens, collectivités territoriales, chambres consulaires, centres de formation, représentants des filières, aide alimentaire, etc.



>> Aller plus loin :

- Encourager les partenariats entre acteurs en créant des instances de gouvernance pérennes et représentatives de l'ensemble des acteurs du système alimentaire.
- Assurer une représentation égale des genres dans les espaces de consultation et de décision.

>> Aller plus loin :

- Favoriser le développement de structures qui encouragent l'échange de bonnes pratiques.
- Encourager la participation des citoyens dans la construction d'un système alimentaire durable pour leur territoire.



EXEMPLES INSPIRANTS

- **BORDEAUX (33)** : Bordeaux Métropole - « Conseil Consultatif de Gouvernance Alimentaire Durable » (CCGAD), instance de gouvernance alimentaire locale composée de près de 100 acteurs qui assurent le suivi de la mise en oeuvre du PAT.
ODD #1 #2 #3 #10 #11 #12 #16 #17
- **PAYS DES CHÂTEAUX** : Syndicat mixte du Pays des Châteaux - Le « Conseil Local de l'Alimentation » (CLA), composé de 170 acteurs territoriaux, suit et soutient les initiatives et politiques alimentaires locales. ODD #1 #2 #3 #10 #11 #12 #16 #17
- **RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES** : « Groupement Régional Alimentaire de Proximité » (GRAP) - coopérative qui appuie le développement de fermes, outils de transformation, épiceries locales en région AURA en favorisant l'échange de bonnes pratiques.
ODD #8 #9 #10 #12 #13 #17
- **BELFORT (90)** : Ville de Belfort - Budget participatif annuel qui donne aux habitants la possibilité de proposer et choisir les futurs projets pour leur ville. ODD #4 #16 #17



ALLER PLUS LOIN - RETERRITORIALISER LES ODD, D'AUTRES OUTILS À MOBILISER

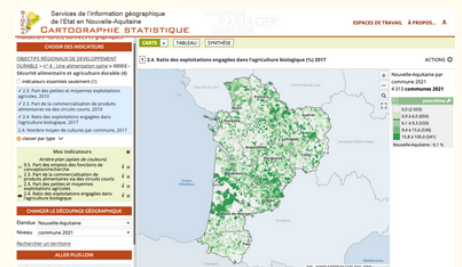
SIGENA - SERVICES DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE DE L'ÉTAT EN NOUVELLE-AQUITAINE



Le SIGENA propose d'étudier le territoire de la Nouvelle-Aquitaine (en faisant apparaître toutes les échelles des collectivités), grâce à une carte interactive qui permet de présenter plusieurs données (démographie, production agricole, données climatiques, etc) sous forme de cartes interactives, ou de rapports illustrés par des graphiques. Le SIGENA permet ainsi de comparer plusieurs territoires, entre eux ou par rapport à une moyenne régionale.

Ces données sont classées selon plusieurs catégories, regroupées dans les ORDD et les ODD. Par exemple, l'ODD #2 "Faim Zéro" fait apparaître plusieurs données : part des produits alimentaires commercialisés en circuits courts, ratio des exploitations engagées en AB, etc.

La DREAL s'appuie sur l'identification de 6 Objectifs Régionaux de Développement Durable (ORDD) qui regroupent plusieurs ODD. Par exemple, l'ORDD #4 "Une alimentation saine et durable pour la santé et le bien-être de tous" regroupe les ODD #2 et #3. A partir des données du SIGENA, la DREAL propose des synthèses sur chaque ORDD, comme ici pour le #4. Ces synthèses confrontent ODD et ORDD, font ressortir de grandes tendances et les enjeux pour le territoire, et enfin mettent en valeur des politiques régionales et des initiatives inspirantes.



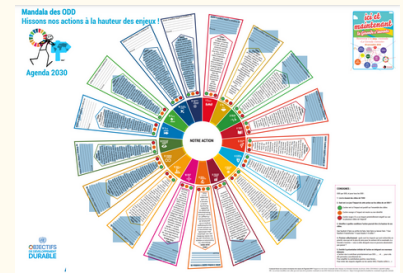
CARNET DE ROUTE "MON TERRITOIRE, DES ACTIONS, UNE TRANSITION"

Ce carnet de route est élaboré par l'Ifrée et la DREAL Nouvelle-Aquitaine à la destination des collectivités souhaitant intégrer les ODD dans leurs projets de territoire. Il se compose d'un volet méthodologique avec 6 étapes clés et des conseils pratiques pour aider à la mise en place d'un projet selon son contexte, ses objectifs et ses moyens. Il propose aussi un volet "Boîte à outils" qui récapitule les outils utilisés dans la méthode, puis un dernier volet "Ressources", qui propose de la documentation, des films, des sites internet et des contacts.



LE MANDALA DES ODD – DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

Le Mandala des ODD est un outil développé par le Département de la Gironde pour évaluer ses politiques publiques en termes de développement durable. À partir d'une grille d'évaluation pour chaque ODD, il permet d'évaluer l'impact des politiques développées jusqu'à maintenant, puis de définir des priorités parmi les objectifs de la collectivité.



AUTO-DIAGNOSTIC E-ENGAGÉ CONTRIBUTEUR ODD - AFNOR

L'AFNOR est à l'origine d'un questionnaire en ligne d'auto-diagnostic, appelé « E-engagé Contributeur ODD ». Il a été co-collaboré avec le Conseil Départemental de Gironde (CD33), la Région Nouvelle-Aquitaine et la DREAL Nouvelle-Aquitaine. Cet outil permet de mieux appréhender son positionnement sur chacun des ODD, sur son système de management et sa gouvernance via 20 questions, quels que soient le type d'organisation, sa taille ou son domaine d'activité.



BOÎTE À OUTILS ODD - ADAGE ENVIRONNEMENT

Cette boîte à outils est libre de droits et a été co-construite avec ADAGE Environnement, la Fédération inter-SCoT, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Gironde et la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer) :

- Jeu de cartes ODD
- Mémo ODD
- Fiche croisement entre ODD et leur mise en oeuvre dans le cadre d'un SCoT
- Une rosace et des fiches sur les 17 ODD pour évaluer de manière simple et ludique sa politique.
- Une fiche de suivi

Cette boîte à outils est complétée d'une notice d'utilisation et d'un diaporama d'introduction.



LE GUIDE "POUR L'APPROPRIATION DE L'AGENDA 2030 PAR LES COLLECTIVITÉS FRANÇAISES" DU COMITÉ21

Ce guide se veut être un outil à destination des collectivités françaises. Il explique ce que sont les ODD et comment elles peuvent utiliser cette boussole pour le pilotage de leurs politiques publiques. Le guide donne des exemples concrets pour montrer comment mettre en oeuvre chacun des 17 ODD, en déclinant les actions possibles de chaque collectivité : région, département, EPCI.



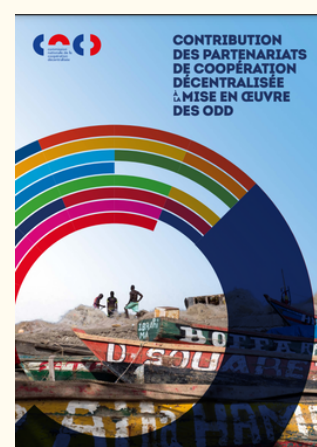
LE GUIDE "DU COMMERCE ÉQUITABLE DANS MA CANTINE !" DE COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE

Ce guide explique et décrit les différents leviers qui sont à la disposition des collectivités françaises pour inscrire des produits équitables (c'est à dire des produits issus du commerce équitable) dans les menus des cantines scolaires. Depuis l'adoption de la loi "Climat et Résilience" en août 2021 (articles 257 et 275), les produits équitables peuvent être intégrés aux 50% de produits de qualité et d'origine dans les cantines scolaires, exigés par la loi Egalim à partir du 1er janvier 2022.



LE GUIDE "CONTRIBUTIONS DES PARTENARIATS DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE À LA MISE EN OEUVRE DES ODD" DE LA COMMISSION NATIONALE DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE.

Ce guide détaille plusieurs projets de coopération décentralisée mis en oeuvre par des collectivités françaises dans des territoires et des villes du Sud. Il met en avant des exemples inspirants, et utilise les ODD comme boussole pour la définition des objectifs des collectivités, notamment dans un objectif de "Faim Zéro" (ODD #2).

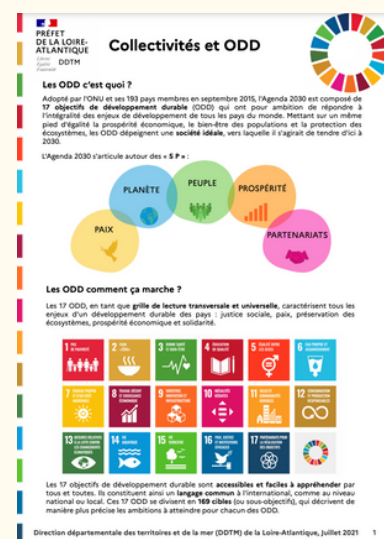


LE PANORAMA & ANALYSE COMPARATIVE DES MÉTHODES D'ÉVALUATION ODD - DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DE LOIRE- ATLANTIQUE

Ce guide propose un panorama détaillé des différentes méthodes d'évaluation qui ont recours aux ODD et dont peuvent se saisir les collectivités dans leurs politiques publiques. Il donne un mode d'emploi de chacune de ces méthodes, énumère leurs forces mais aussi leurs faiblesses et en propose une analyse comparative. Ce guide permet de répondre aux questions suivantes : à qui s'adresse cette méthode ? quand l'utiliser ? quelles sont ses faiblesses et comment les dépasser ? Ce guide permet de naviguer entre 12 méthodes d'évaluation ODD, pour choisir les plus pertinentes et les plus adaptées à son projet ou à sa collectivité.

LE RFSC, LE RÉFÉRENTIEL EUROPÉEN DES VILLES ET TERRITOIRES DURABLES

Le Reference Framework for Sustainable Cities (RFSC) est un outil à l'intention des agents des collectivités urbaines. Après avoir précisé un certain nombre d'informations (contexte, calendrier, objectifs), cette application web propose tout un panel d'outils d'évaluation et de suivi des politiques publiques, en intégrant les ODD comme indicateurs. L'application permet de hiérarchiser les objectifs selon le niveau de réalisation des ODD, afin de ne pas en laisser de côté. Elle est également un espace d'échange qui permet aux collectivités de partager leurs expériences au sein d'un réseau européen de villes durables.



GUIDE - POUR UNE APPROCHE GLOCALE DE L'ALIMENTATION

À VOUS DE JOUER !



Contacts

anna.faucher@letsfoodcities.org

louison.lancon@letsfoodcities.org

